

Objet : Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'UFAR Grande Région Lyonnaise	Date : 12 Octobre 2013 Heure : 09h30
Rédaction : Alain Boutaric	Lieu : Complexe Sportif l'Escale - Arnas (69)
Participants : Représentants des Clubs de : Chasse-Ternay (1), Chavanoz (1), St Genis Laval (1), Chaponnay (2), Chauffailles (2), Rillieux (2), Villefranche (1), La Tour de Salvagny (2). Membres du Bureau : François Chauvin (Président), Vincent Bonfils (Vice-président), Alain Boutaric (Secrétaire), Thierry Ulrich (Trésorier), Guy Marmet (Délégué Alpes), Georges Dissés (Délégué Lyonnais), Maurice Vauthier (Président d'honneur)	
Excusés : Rodolphe Cellard (Délégué Drome-Ardèche)	
Diffusion : Tous Clubs UFAR GRL Membres du Bureau.	

Rappel Ordre du jour :

- * Rapport d'Activités de notre comité Territorial et de nos délégations régionales
 - * Rapport Administratif
 - * Rapport Financier par le Trésorier
 - * Renouvellement du Bureau
 - * Questions diverses
-

Le Président François Chauvin ouvre la séance.

A 9h30 au lieu de 9h00....

Remerciements aux nombreux présents (25 personnes)

Remerciements au CSV pour la mise à disposition de la salle et l'accueil.

Bilan des Activités de la Saison
Par François CHAUVIN

Les Tournois

• **Festival National à Aix en Provence :**

9 équipes du GRL participantes dont une équipe UFAR.

Temps maussade le samedi, mais une bonne organisation a permis de rattraper le temps perdu.

• Boucliers GRL

Tournoi UFAR GRL à Givors

Givors pour ses 100 ans nous a offert du soleil, de l'espace, un accueil chaleureux et une très bonne organisation.

Sur le pré, comme d'habitude, l'arbitrage n'était pas à la hauteur, mais les joueurs irréprochables...

Les joueurs et les équipes se sont déplacés en nombre et c'est Sallanches qui est reparti avec le bout de bois.

• **Les Pavois**

Drome-Ardèche :

Rodolphe étant absent, il est difficile d'avoir un petit topo de cette rencontre.

Le Président s'excuse personnellement auprès de l'organisateur pour l'absence de représentant de notre bureau à cet événement.

Lyonnais:

Difficultés pour l'organiser alors que c'est le comité ayant le plus d'équipes en France. Nous voulons croire que c'est circonstanciel. Nous avons des propositions en début de saison, puis, plus rien.

Pour la prochaine saison, nous en titrerons les conséquences et nous nous y prendrons autrement.

En ce qui concerne cette édition 2013, nos amis les Copains d'Abord ont accepté de nous accueillir sur la pelouse de Vuillermet et les quelques équipes présentes ont pu en découdre sous un beau soleil estival. En découdre, le terme n'est pas forcément exagéré, et j'en profite pour rappeler à tous que les joueurs ont suffisamment de quoi monter en pression sur le terrain sans que du bord de touche, les "entraîneurs" n'en remettent une couche. Il est édifiant de voir que certains ne connaissent pas les règles UFAR et Loisirs.

Ce jour-là, les Sans Génies de l'Ovale ont conservé leur trophée.

Alpes:

Encore rien cette saison, dommage.

Nous espérons qu'après le Tournoi national de Sallanches une nouvelle dynamique se mette en place, et qu'avec l'appui de notre délégué, Guy Marmet, nous puissions organiser un Pavois en 2015. Guy est maintenant là depuis un an et il faut reconnaître que les Alpes, géographiquement, ce n'est pas facile. Les clubs ont malgré tout, des gros calendriers, jouent beaucoup, mais entre eux, exclusivement. Ils se mêlent peu de notre vie. C'est une déception.

Idée : trouver une sorte d'animateur de secteur pour aider Guy dans sa tâche et se partager le secteur. A reproduire sur d'autres Comités ?

Les Quinquas :

François laisse le soin à Didier Chanal de nous faire un bilan des activités de ce groupe.

Cette saison a confirmé le succès de la précédente

Bilan de l'année :

- * rassemblements (1 par trimestre)
- * soupe aux choux de l'ARCOL
- * réception des Quinquas de PACA (en février ... sous la neige)
- * Tournoi Isle sur Sorgues : que du bonheur !
- * Tournoi de Tautavel : pas au complet, mais nous nous devons d'y participer car ce tournoi était mis sur pied à la mémoire de JP Boreil, qui fut Président de l'UFAR GRL pendant de nombreuses années. Ce Tournoi est appelé à devenir LE Tournoi National des Quinquas.

Cette équipe Quinquas est un vrai plaisir : un groupe s'est créé et la convivialité le gouverne.

Pour cette année, on reconduit les rendez-vous précédents :

Programme prévisionnel des Quinquas :

- des rassemblements
 - Soupe au Choux à l'ARCOL le 10 Novembre
- des Tournois (caler les dates)
 - retour de PACA : chez eux donc (février ?)
 - Isle sur Sorgues
 - Tautavel
- **Au National : avoir notre propre équipe !!!**
- Projet Italien pour 2014-2015

Dans l'optique de ce dernier projet, le bureau envisage de leur donner plus d'autonomie, y compris, financière.

Et dans ce but leur confier l'**Organisation du prochain Pavois du Lyonnais**.

Date : plutôt le 17 Mai 2014

Trouver un terrain pour l'organiser

L'arbitrage

Comme l'an dernier, nous avons la volonté de former un maximum de LCA afin que nos rencontres soient arbitrées par des vétérans dans le respect de nos règles et, plus encore, de notre esprit.

Deux sessions de formations ont été organisées, cette année, pour plus de vingt participants, c'est bien. Nous voulons faire mieux cette année, et François souhaite d'ailleurs, que les "entraîneurs" évoqués précédemment suivent cette formation : s'ils ne prennent pas le sifflet, cela aura au moins le mérite de les aider à comprendre les décisions de l'arbitre.

Concernant l'âge des LCA, il n'est pas limité pour notre catégorie, si ce n'est par le certificat médical. Lors de notre dernière rencontre avec le comité, nous avons demandé que la mention LCA Loisir apparaisse sur la licence. Nous sommes dans l'attente d'une réponse.

Alain insiste sur le fait que les formations LCA sont très intéressantes car on y parle beaucoup de jeu et qu'au-delà d'une formation arbitrage, cela donne vraiment des bases intéressantes. A recommander à tous nos « encadrants » terrain.

D'autre part, il faut prendre conscience que l'on se focalise sans cesse sur les règles « spécifiques UFAR » (pas de coup de pied en dehors des 22, départ du 8, jeu rapide, etc...), mais, qu'en fait, on ignore complètement les règles FFR.

Or, nous sommes soumis aux règles de catégorie C et D, soient les règles appliquées en série Régionales jusqu'à Fédérale 2.

Cela signifie, par exemple, qu'un plaquage autorisé, c'est « plaquer un joueur en le ceinturant du bas du sternum jusqu'aux jambes ». Ce n'est pas comme à la télé ou comme on le faisait du temps de notre jeunesse.... Avant de parler de règles UFAR, commençons par faire appliquer les règles FFR....

Pour cette saison, continuer le travail sur l'arbitrage : Planifier des formations (auprès de Rongier)
2 sessions : à priori des samedis matins comme l'an dernier.

Et, en profiter pour inviter au-delà de nos potentiels arbitres pour « éduquer » l'encadrement sportif de nos équipes.

Suite au retrait de Roland Cluzel, nous sommes en recherche d'une nouveau Référent-Chef de file de nos LCA.

Le Bureau se félicite que Christine Barbieux, de Chaponnay, accepte de prendre ce rôle.

Concernant l'UFAR nationale :

L'AG qui sera suivie des Etats généraux UFAR aura lieu à Toulouse le 26 octobre 2013, et si certains d'entre vous ont des questions précises à soulever, François y sera pour nous représenter et relayer nos messages.

N'oubliez pas de faire passer vos pouvoirs.

Par ailleurs, un sondage en ligne sur le site UFAR vous a été soumis dans le cadre des Etats généraux.

Un petit mot sur les résultats (reçus hier soir) :

- Souhait général de rester des Vétérans
- Avec tendance qui se fait jour d'ouvrir à 2-3 moins de 35 par équipe.

Un débat s'engage sur l'orientation qui semble se dessiner au travers de ce sondage.

Plusieurs points sont soulevés, notamment :

- L'âge limite des joueurs
- L'impossibilité actuelle qui est faite aux vétérans (+ de 35) mais qui ont des licences FFR « compétition » de pouvoir jouer en UFAR.

Comme souvent, chacun se détermine suivant les cas particuliers qu'il connaît dans son club.

Beaucoup sont pour une certaine souplesse, en privilégiant les ententes de gré à gré, lors des matchs.

Entre nous, nous nous devons d'être d'une grande transparence en signalant les joueurs qui ne sont pas dans la règle stricte. Et l'équipe adverse doit avoir le droit de récuser ces joueurs.

Attention tout de même : tout le monde est d'accord avant le match, mais il suffit quelquefois d'un incident (ou d'une défaite !....) pour que plus personne ne soit d'accord.

Licences

Enfin juste un mot sur les licences

Notre activité s'inscrit dans le cadre de la FFR à laquelle nous sommes liés, même si comme beaucoup d'entre vous, ce cadre ne me satisfait guère. Il est de notre devoir à tous de le respecter : pour le moment, nous n'avons pas d'autres solutions.

La FFR a demandé l'an dernier à ce que tous nos joueurs aient leur licence de l'année en cours pour disputer la moindre rencontre. C'est la FFR qui nous fournit les licences : on ne peut donc passer outre. Nous serions en infraction.

En conséquence, nous avons fait un vrai forcing auprès de vous pour que vos joueurs soient pourvus de leur licence au plus tôt. Vous avez tous constaté combien nos délégués régionaux se sont activés en ce sens, nous tenons à les remercier particulièrement pour ce très bon travail, pas si simple à faire.

Bilan Administratif
Par Alain BOUTARIC

Effectif Clubs

24 clubs cotisants en Lyonnais / 3 en Drome Ardèche / 7 en Alpes : soit 34 en Tout

Voir feuille en PJ

- 2 nouveaux clubs : Bonneville et Clermont (1^{er} club en Auvergne : voir création Antenne UFAR dans ce comité)
- Changements quelques Bureaux : Devil Oldies, Bron, Chavannoz, OB La Tour Salvagny, ...
- Contacts : Roanne, ...
- Nous avons connaissance de quelques clubs qui ont des difficultés de terrain. Il faudrait proposer plus de solidarité entre clubs UFAR à ce niveau et favoriser les prêts de terrains pour ceux qui en ont de moins « sollicités ».

Club	Verst 1	Comm	Club	Verst1	Comm
Chaponnay Les Diots du Stade	80.00		Les Aix en Triques Aix les Bains	80.00	
Copains d'Abord Lyon	80.00		Les Ex et Lents Albertville	80.00	
Costos rotis Ampuis	80.00		Les Galochards St Egreve	80.00	Nouveau
Crampons rouillés Chauffailles	80.00		Les Six Roses Grenoble	80.00	
Givors Made in Givors	80.00	Nouveau	Les Têtes Blanches Sallanches	80.00	
Les Black Canuts Lyon	80.00	Nouveau	Les XV sans Q Chambéry	80.00	
Les Bleus de Gex	80.00		RC Loisir de la Bièvre Le Grand Lempis	80.00	
Les Ceps Beaujolais Villefranche	80.00		Les Babars Riants Thonon		
Les Devil Oldies St Etienne	80.00		RC Le Plan Lorpette Montagny		
Les Encoches Lyon	80.00				
Les Gentlemen Pays de Gier	80.00		Comité Alpes	7	
Les Globe Trottar Villeurbanne	80.00				
Les Grognards de L'ARCOL Ecully	80.00				
Les Loups Rilliards Rillieux	80.00		Les Arlequins Livronnais	80.00	
Les Olds Blags La Tour de Salvagny	80.00		Les People Village (VeoreXV)	80.00	
Les Potes au Feu St Savin	80.00		Les Vieux de la Vieille Annonay	80.00	
Les Sans Genie de l'Ovale St Genis Laval	80.00		L'Vista Soule La Voulte		
Les Verts Reluisants Chasse Ternay	80.00		Les Touch'a Tout Romans		
Old Blacks côte d'Arey	80.00				
Ovalie XV Bourg en Bresse	80.00		Comité Drome Ardèche	3	
Perroquets d'Unieux	80.00	Nouveau			
RC BTP Les Gigots Bitumes	80.00				
Rugby Club Barreau de Lyon	80.00				
Tontons dropeurs Chavannoz	80.00				
Anciens de l'USB Bellegarde					
Bron Vivants					
Les Coq en Pattes Pont de Vaux		Demission			
Les Old Ducks Villard Les Dombes					
Rugby Club Feurs					
Comité Lyonnais	24		Total UFAR GRL	34	

La discussion est vive, sur ce sujet.

Le débat est clos par un éminent juriste, présent dans l'assistance.

Pour lui, tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes

Sauf que, quand surgira LE gros problème, avec une somme importante à rembourser, c'est l'assureur qui recherchera les responsabilités, de manière à trouver un autre payeur. C'est triste mais c'est comme cela.

Et les questions vont tomber :

* le match a-t-il été déclaré au comité ?

* y a-t-il une feuille de match ?

* qui était l'arbitre du match ?

* les joueurs ont-ils tous une licence ?

* de quel type ? FFR ou non ? FFR Loisir ou Compet ?

- Attention : la licence de dirigeant ou d'éducateur ne donne pas le droit de jouer : dans ce cas, il faut avoir, aussi, une licence Loisir (qui est gratuite)

- Concernant les licences, nous avons interrogé le Comité car nous souhaiterions également savoir contre qui nous avons le droit de jouer. Car, si nos adversaires (ou certains d'entre eux) ne sont pas FFR mais ont une assurance propre ou une licence FSGT (par exemple) qu'en est-il ?

Donc :

- faites assurer vos joueurs (la sécurité, c'est clairement la licence FFR Loisirs)
- Déclarez vos matchs à votre Comité.
- Faites vos feuilles de match

Et déjà on s'évitera de grosses désillusions

A noter : C'est l'équipe qui reçoit qui déclare le match. Mais quand on se déplace, on n'est pas toujours sûr que l'équipe qui nous reçoit l'a fait (surtout si ce n'est pas une équipe UFAR...).

Ne pas hésiter à insister auprès de l'adversaire pour qu'il fasse les choses correctement.

Tournoi National UFAR Sallanches :

Les organisateurs Savoyards nous ont peu sollicités, pour l'instant.

Mais ils étaient dans une partie qu'ils maîtrisent (très) bien : organisation repas, hébergement, activités annexes, etc...

Les clubs ont reçus fin septembre une fiche très complète de pré-inscription.

Alain va d'ailleurs renvoyer le message pour être bien sûr que tous l'ont bien reçu.

En tout cas, Sallanches est tout à fait dans les temps

Il faut quand même aller vers eux pour se tenir au courant et les aider sur des points particuliers. Relation avec comité des Alpes (notamment arbitrage : où en est-on ?)

Guy Marmet s'occupe d'organiser rapidement une rencontre entre eux et le Bureau vers la mi-Novembre, un samedi matin, par exemple.

On pourrait à cette occasion en profiter pour rencontrer quelques clubs en les invitant à nous rejoindre.

Questions Diverses :

- Une remarque à faire remonter au niveau UFAR National :
Nous ne recevons plus de mails d'information ou très peu. On est obligé de suivre le site internet pour avoir les infos (exemple : le lancement du Sondage UFAR pour l'AG).
C'est un piège : il faut faire les 2. Mettre l'info sur le site ET relayer le lien du site par mail.
Sinon, l'info reste sur le site... La communication ne va pas en direction des clubs !
- Planification Saison 2013/2014 – UFAR GRL

Événement		Quand ?	Où ?
Organisation du Tournoi Régional GRL (4e Trimestre 2013)			
		S. 12/10/13	Villefranche
Assemblée Générale UFAR GRL			
		S. 12/10/14	Villefranche
1 réunion trimestrielle du Bureau – Faire les 3 Comités dans l'année			
	Alpes	7 ou 14/12/13	Sallanches
	DA		
	Lyonnais	30/09/2013	Chasse
1 réunion des clubs 1 fois par an dans chaque comité (définir périodes)			
	Alpes		
	DA		
	Lyonnais		
Organisation 2 Formations LCA			
	Lyonnais n°1	mi_Novembre.	
	Lyonnais n°2	mi_Novembre.	
Organisation Pavois -1 par Comité - même jour			
	Alpes	Samedi 17 Mai 2014	?
	DA	Samedi 17 Mai 2014	?
	Lyonnais	Samedi 17 Mai 2014	cf Quinquas
Organisation du Tournoi National UFAR 2014			
		7-8-9 juin 2014	Sallanches
Organisation du Tournoi Régional GRL (4e Trimestre 2014)			

Bilan Financier
Par Thierry ULRICH

Rapport Financier pour l'exercice 2012/2013 :

Résultat exercice : + 3126,45€.

Budget approuvé à l'unanimité.

Pour le détail, voir Annexe 2

A noter les difficultés rencontrées avec le Comité Drome-Ardèche, seul Comité à nous demander un paiement prévisionnel en début de saison.

Maurice assure que ce n'est pas nouveau, que cela a même toujours été un sujet de discorde.

C'est le seul de nos 3 comités FFR à faire cela, c'est vrai.

Mais on ne peut rien y opposer, car c'est effectivement indiqué dans le règlement FFR : c'est leur droit.

Election du Bureau

Votants : 8 clubs + 7 personnes physiques.

Pouvoirs des Clubs : DO Saint-Etienne, Pays du Gier, VRAC Clermont, Copains d'abord, Givors,
Soit 20 votants.

Le Quorum (le quart des voix) est donc atteint.

A noter

- Au niveau du secrétariat, besoin d'aide au niveau des sites Internet (GRL et Nat) sur le rédactionnel mais aussi la mise à jour des clubs.
- Pas de membre démissionnaire.
- Certains d'entre nous (Didier Chanal, Vincent Bonfils) ont laissés la place au sein de leur club : en profiter pour leur donner plus de « temps de jeu » au sein du Bureau GRL (ou autour).
Didier Chanal fait acte de candidature.

Election du Comité Directeur

François Chauvin est réélu à l'unanimité Président de l'UFAR GRL.

Christine Barbieux et Didier Chanal entrent au Bureau

Le nouveau Bureau se réunit brièvement et officialise la nouvelle **composition du Bureau UFAR-GRL** :

Président : François Chauvin

Vice- président : Vincent Bonfils.

Secrétaire : Alain Boutaric

Trésorier : Thierry Ulrich

Responsable Matériel et Infrastructures : René Gonon

Responsable Informatique et Communication : Didier Chanal

Référent Arbitrage-LCA : Christine Barbieux

Président d'Honneur : Maurice Vauthier

Délégués Régionaux :

Guy Marmet, Rodolphe Cellard et Georges Dissés sont réélus à leur poste de délégué régional Alpes, Drome- Ardèche et Lyonnais

Ces 3 personnes siègent au Conseil d'Administration avec les membres du Bureau.

Clôture de la Séance par François Chauvin, avec un léger retard (11h15) mais il y eut beaucoup d'échanges constructifs.

Il est temps d'aller déjeuner : le Tournoi commence à 13h30.

Annexe 1

Etude sur les Joueurs Loisirs du Comité du Lyonnais Saison 2012-2013

L'an dernier, le CRL nous avait aimablement fourni des documents sur la répartition par club de tous les joueurs ayant une licence Loisir dans le Comité.

Il y avait en fait 2 documents : 1 datant du mois de Novembre 2012 et l'autre en fin de saison (mai 2013). Nous avons étudié ces données et nous avons souhaité leur faire un retour sur notre travail. D'autant qu'il permet de mieux comprendre le fonctionnement de l'UFAR et la complexité des liens qui l'unissent à la FFR.

Document Mai 2013 (voir PJ)

Sur **1050 joueurs Loisirs** dans le comité du Lyonnais,

> 336 ont pris leur licence joueur au club UFAR GRL (7117L),

> Mais, il faut y ajouter les joueurs qui ont pris leurs licences Loisirs dans un club «compétition» (Type St Genis Laval, l'ARCOL ou Villefranche) et qui ont constitué une équipe UFAR (en payant la cotisation club) : au total, cela représente environ **740 joueurs jouant dans des équipes UFAR :**

Donc, 70% des licenciés Loisirs du Lyonnais sont des joueurs UFAR.

> En ce qui concerne les joueurs non-UFAR, on remarque une concentration **de clubs du Nord Isère** : St Jean de Bournay, La Tour du Pin, Beaurepaire, Meyrieu les étangs, ... Cela semble culturel.

> **A moins de 15 joueurs licenciés en Loisirs** dans un club, comment constitue-t-on une équipe ?

Contre qui joue-t-on ? Dans quelles conditions d'assurance ? Nous connaissons les rapprochements existants entre clubs UFAR. Mais qu'en est-il des autres (cf. Montrevel ou Andrézieux-Bouthéon) ? Ne serait-on pas là dans le « gigot-haricot » ?

Document du mois de Novembre 2012,

> il y a 676 joueurs Loisirs dans le Lyonnais dont 489 jouant en UFAR (même pourcentage!)

> Le problème vient du différentiel avec les chiffres de Mai : il faut se souvenir que, pour s'entraîner (et uniquement pour cela), la licence précédente ne couvre que jusqu'au 30 octobre. On aurait donc pu compter que les Loisirs aient tous leurs licences à jour à la mi-Novembre. Or, **40% ont encore pris leur licence APRES.**

Pour les tournois de fin de saison ?... **Mais il faut aussi être assuré pour s'entraîner ...**

Autant nous pouvons nous plaindre des « nouvelles » règles FFR concernant la date de validité de nos licences, autant il faut reconnaître que nous avons à balayer devant notre porte....

Statistiques : Licenciés Rugby Loisir			Réf : Rapport 833		28-mai-13		COMITE : LYONNAIS (3018F)	
Code	Club FFR	Nbre RLO	Club UFAR	UFAR		Nom Club UFAR	Ville	
7117L	UFAR Gde Région Lyonnaise	336		336	UFAR Gde Région Lyonnaise	Devil Oldies	St Etienne	
						Gigots Bitumes	Gigots Bitumes	
						Encoches	Lyon	
						Potes au feu	St Savin	
						Globe trotter Villeurbanne	Villeurbanne	
						Old Duck	Villars les Dombes	
						Les Old Blag's	La Tour salvagny	
						Ovalie XV	Bourg	
						Made in Givors	Givors	
						Barreau Lyon	Lyon	
					Les Diots du Stade	Chaponnay		
					Les Crampons rouillés	Chauffailles		
					Les Verts Reluisants	Chasse-Ternay		
					Gentlemen du Gier	Rive de Gier		
6305D	OL ST GENIS LAVAL	50	Les Sans genie de l'Ovale	50				
6852Y	ARCOL RUGBY	40	Les Grognards de l'ARCOL	40		Les Copains d'Abord	FSGT	
5041E	S O PONT CHERUY CHARVIEU CHAVANOZ	40	Les Vert 2 Rouge	40				
4029E	U S PAYS DE GEX RUGBY	37	Les Bleus de Gex	37				
5069K	C S VILLEFRANCHE SUR SAONE	36	Les Ceps Beaujolais	36				
5030T	ENT MUN ET SPORTIVE DE BRON	34	les Bron Vivants	34				
7114H	UNIEUX FIRMINY ONDAINE RUGBY	33	Les Perroquets	33				
7198X	CLUB RUGBY DE CHAPONNAY	32	Diots du Stade	32				
4996F	A S AMPUIS COTE ROTIE	27	Les Costos Rotis	27				
5043G	R C RILLIEUX	24	Loups Rilliards	24				
5002M	U S BELLEGARDE COUPY	22	Amicale des Anciens de l'USBC	22				
5018E	R C FOREZIEN FEURS	19	Les Soui Mangas	19				
6515G	R C PAYS DU GIER	2	Gentlemen du Gier	2	←			
5021H	S O GIVORS RUGBY 2 VALLEES	2	Made in Givors	2				
5932Y	A S ST MARCEL ISLE D'ABEAU	6	Les Vert 2 Rouge	6				
5044H	A S ROANNAISE	24						
6532A	RC LA SEVENNE	37						
5050P	RUGBY PAYS SAINT JEANNAIS	31						
5062C	RUGBY CLUB VALLONS DE LA TOUR	29						
5000K	U S BEAUREPAIROISE	28						
6197L	R C HAUTE BRESSE	23						
5034X	U S MEYZIEU	20						
6329E	R C ROCHE LA MOLIERE	17						
7465A	RUGBY LOISIR MEYRIEU LES ETANGS	17						
5694P	R C CANTON MONTREVEL EN BRESSE	14						
5012Y	U S COTES D AREY	12	Old Black Côtes d'Arely					
7070K	RUGBY CLUB ANDREZIEUX BOUTHEON	11						
5005R	C S BOURGOIN JALLIEU	7						
7306K	HAUT PILAT RUGBY	5						
4999J	RUGBY ENTENTE EST LYONNAIS XV	4						
5070L	R C VILLENEUVOIS V DE MARC	3						
5010W	R C RHODANIEN	2						
5067H	ASS VERPILLIERE NORD ISERE XV	1						
5008U	CHASSIEU RUGBY	1						
5040D	RHODIA CL PEAGE ROUS ET SAL	1						
7437W	RUGBY CLUB PONDINOIS	1						
5063D	RUGBY TREVOUX CHATILLON	1						
7432R	ASSOCIATION CHAPONNAY SPORTIVE RUGBY LO	19						
7454P	FEMININ OYONNAX RUGBY CLUB ELITE	1						
6569R	VIOLETTES BRESSANES	1						
	Total Licencés RLO	1050		740		70.48%		

Cas Typique :
 * 2 joueurs de Pays de Gier ont préféré prendre leur licence Loisir auprès de leur club FFR plutôt que de faire comme leurs autres partenaires et prendre leur licence au sein du club UFAR, Cela ne pose aucun problème, C'est finalement la même licence FFR.
 * De même pour les joueurs de Givors
 * Pour les 6 joueurs de St Marcel, c'est encore plus "parlant" puisqu'il s'agit d'un rattachement à l'équipe de Pont de Chéruy et là non plus cela ne pose pas de problème,

Attention à tous ces clubs !
 Comment joue-t-on avec seulement 11 joueurs Loisirs ? Contre qui et dans quelles conditions d'assurance ? (il y a sans doute des regroupements, mais ...)

Annexe 2

**BILAN COMPTABLE UFAR-GRL
SAISON 2012/2013**

Résultat exercice 2012/2013 +3126,45

Recettes

Cotisations clubs : 2720,00
Licences encaissées..... 20224,00
Participation joueurs déplacements..... 740,00
Intérêts..... 9,55
TOTAL..... 23693,55

Dépenses

Cotisations clubs (versement UFAR)..... 1200,00
Licences (versement comités) 18118,04
Frais bureau..... 50,12
Frais réceptions..... 216,00
Lavage maillots..... 58,91
Frais bancaires..... 64,68
Divers (abonnement internet) 14,35
Frais déplacements..... 845,00
TOTAL..... 20567,10

Résultat : 23693,55 - 20567,10 = +3126,45

Annexe 3



FORMULAIRE DE DEMANDE DE MATCH AMICAL

Tout autre type de demande ne sera pas pris en considération par le CRL

Club Receiving : Niveau :

Club Visiteur : Niveau :

Date de la rencontre : Horaire :

Terrain :

Adresse :

Correspondant responsable de la rencontre :

Téléphone : Mail :

Arbitre souhaité :

Club demandeur

Date :
Nom et signature du demandeur Tampon du club

Rappel :

- Toutes les demandes de rencontres doivent être faites au moins **10 jours avant** la date, sous peine de non validation de celle-ci.
- Un **match amical** se joue entre deux équipes de **clubs différents** et doit obligatoirement être déclaré au CRL. Cette demande entrainera la désignation des arbitres. **Entraînement dirigé** : deux équipes d'un même club qui se rencontrent.
- En cas de match international, ce formulaire doit parvenir au Comité du Lyonnais un mois avant la date programmée du match et accompagné de l'autorisation de la fédération étrangère. Le CRL transmettra ensuite la demande à la FFR

VALIDATION DE LA RENCONTRE

Accordée

Sous les réserves suivantes :

- Responsabilité civile du club
- Sécurité (Postes de secours, téléphone, secouristes, sécurité, stade...)
- Joueurs assurés et détenteurs de la licence de la saison en cours (Ceci est une **OBLIGATION**)
- Le match ne perturbe pas le bon déroulement des compétitions officielles

Refusée

Motif :

Date :
Nom et signature du Secrétaire Général Tampon du Comité du Lyonnais

Transmission CRL	
Club	
Epreuves	
Arbitres	